

# **Transfert des collecte d'Ivry à Rungis**

## **La CFDT obtient du plus pour les agents**

Même s'il a fallu que la CFDT dépose un préavis de grève pour faire entendre ses revendications, la négociation a tout de même permis d'améliorer les contreparties à ce projet.

### **L'engagement du 1.3 minimum pour tous**

Cette exigence CFDT avait déjà été obtenue pour les collecteurs de la PIC de Créteil. Ce sera maintenant acté pour les agents d'Ivry transférés à Rungis PPDC d'ici la fin du mois de mars 2015.

**La CFDT revendique le même engagement pour tous les agents toujours 1.2 à Rungis.**

**Parallèlement, la CFDT continue à exiger davantage de postes en classe 2.**

### **Une prime de transfert de 500 euros**

Le préavis de grève déposé par la CFDT pour le 02 février 2015 aura au moins permis de faire évoluer le montant de cette prime de transfert. Depuis trop longtemps, la CFDT bataillait pour améliorer le dispositif financier versé aux agents lors des réorganisations avec transfert d'activité et mobilité contrainte du personnel.

150 ou 250 euros ce n'était plus acceptable.

La menace d'un conflit dure dès le 02 février, jour du transfert, a été entendue par la Direction et les dernières propositions à 500 euros pour chaque agent ont été acceptées par le personnel.

Dans ces conditions, le préavis de grève CFDT a été levé.

### **La CFDT revendique toujours :**

- ✓ L'abandon de la sous-traitance en proposant aux agents volontaires de Rungis PPDC mais aussi d'Ivry PPDC ou aux autres établissements des heures supplémentaires pour réaliser les 5 circuits à temps partiels. Cette organisation fonctionnait très bien à Ivry, elle peut être réalisée à Rungis. Elle permet un complément de rémunération aux facteurs volontaires et assure une très bonne qualité de service.
- ✓ La création d'une prime qualité à la concentration comme celle existante à la distribution
- ✓ Des postes supplémentaires en classe 2 (2.1 à 2.3) pour permettre des évolutions de carrières au sein de la filière concentration.

**Pour soutenir les revendications CFDT,  
Plus nombreux, Plus forts, Syndiquez-vous à la CFDT**